

# S É N A T

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

Annexe au procès-verbal de la séance du 7 décembre 1984

## RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Affaires sociales (1), en application de l'article 22 du règlement du Sénat, sur la deuxième Conférence mondiale et la deuxième Conférence internationale des Parlementaires sur la population et le développement (Mexico-Août 1984), à la suite de la création par la Commission d'un groupe d'étude sur les problèmes démographiques (2).*

Par M<sup>me</sup> Cécile GOLDET,

Senateur

(1) Cette commission est composée de : MM. Jean-Pierre Fourcade, *Président* ; Bernard Lemarié, Victor Robini, Jean Chérioux, Robert Schwint, *vice-présidents* ; Hubert d'Andigné, Roger Lise, Hector Viron, M<sup>me</sup> Cécile Goldet, *secrétaires* ; MM. Jean Amelin, Pierre Bastié, Jean-Paul Bataille, M<sup>me</sup> Marie-Claude Beaudou ; M<sup>lrs</sup> Henri Belcour, Paul Bénard, Jean Béranger, Guy Besse, André Bohl, Charles Bonifay, Louis Boyer, Louis Caiveau, Jean-Pierre Cantegrit, Marc Castex, Jean Cauchon, Henri Collard, Georges Dagonia, Marcel Debarge, André Diligent, Franz Duboscq, Marcel Gargar, Claude Huriet, Roger Husson, André Jouany, Paul Kauss, Louis Lazuech, Pierre Louvot, Jacques Machet, Jean Madelain, André Méric, Michel Moreigne, Arthur Moulin, Marc Plantegenest, Raymond Poirier, Henri Portier, André Rabineau, Gérard Roujas, Olivier Roux, Edouard Soldani, Paul Souffrin, Louis Souvet, Georges Treille.

(2) Ce groupe d'études est composé de : M. Jean-Paul Bataille, M<sup>me</sup> Marie-Claude Beaudou, MM. Henri Belcour, Jean Béranger, Marc Bœuf, Stéphane Bonduel, Charles Bonifay, Raymond Bourguin, François Collet, Henri Collard, Charles de Cuttoli, M<sup>me</sup> Cécile Goldet, MM. Roland Grimaldi, Claude Huriet, Maurice Janetti, Georges Lombard, Pierre Louvot, Hubert Martin, Jacques Moission, Lucien Neuwirth, André Rabineau, Olivier Roux, Maurice Schumann, Franck Sérusière, Robert Schwint, Pierre-Christian Taittinger.

En février 1984, s'est constitué, avec l'autorisation du Président de la Commission des Affaires sociales, un groupe d'étude sur les problèmes démographiques. Sous la présidence de M<sup>me</sup> Goldet, ce groupe s'est plus particulièrement consacré à l'étude des problèmes de démographie, à savoir le relatif vieillissement de la population en France et en Europe, ainsi que l'accroissement très rapide des populations du Tiers Monde.

Dans ce cadre, il convenait qu'un sénateur puisse assister à la deuxième Conférence internationale des Parlementaires qui se tenait à Mexico à l'issue de la deuxième Conférence mondiale sur la population et le développement (6-14 août 1984). Les conclusions, ainsi que l'exposé des débats, font l'objet du présent rapport présenté par M<sup>me</sup> Goldet.

## SOMMAIRE

	Pages
<b>Introduction</b> .....	3
<b>I. — Quelques chiffres sur les nouvelles données démographiques</b> .....	8
1. Aspect global de la population mondiale .....	8
2. Analyse des interactions existant entre population et développement .....	12
3. Importance des valeurs culturelles et sociales pour expliquer l'évolution démographique .....	13
<b>II. — Les structures de réflexions au niveau international en matière de démographie</b> .....	13
1. Une conférence mondiale sur la population .....	14
2. Une conférence parlementaire .....	15
<b>III. — Mise en œuvre de politiques démographiques</b> .....	17
1. La généralisation à tous les pays d'un outil statistique .....	17
2. Concept de politique de « population ». Elargissement du contenu .....	18
<b>Annexe I. : Déclaration de Mexico sur la population et le développement</b> .....	21
<b>Annexe II. : Assemblée parlementaire de Mexico. Recommandations</b> .....	27
<b>Annexe III. : Statistiques sur la situation démographique dans les principaux pays</b> .....	31

Depuis trente ou quarante ans, l'accroissement de la population mondiale, spécialement celle du Tiers monde, a pris un caractère de croissance explosive, pendant que la population des pays industrialisés se stabilisait, décroissant même au-dessous du seuil de renouvellement des générations.

Certaines causes en sont évidentes. Dans la plupart des pays du Tiers monde, a été constatée une relative diminution de la mortalité maternelle et infantile grâce à un certain décollage économique et à une amélioration des conditions sanitaires. A été constaté aussi un abandon fréquent des méthodes traditionnelles d'espacement des naissances à la suite de l'évolution et de l'urbanisation des sociétés — raccourcissement de la durée de l'allaitement maternel par exemple.

Cette situation s'est accentuée quand sont arrivées à l'âge nubile des classes d'âge déjà numériquement plus nombreuses. Le même phénomène s'est par contre inversé dans les pays industrialisés quand la diminution du nombre d'enfants a réduit, à la génération suivante, le nombre d'adultes en âge de procréer. Toutefois, dans un sens comme dans l'autre, les processus en cours apparaissent difficilement maîtrisables. Ils expliquent la mobilisation de la communauté internationale désireuse de tenter de faire face à ces deux types de problèmes.

L'initiative essentielle à retenir fut la décision prise en 1974 à Bucarest de mettre en place un « Plan mondial d'action ». La conférence mondiale, qui s'est tenue à Mexico en août 1984, se situe dans le même cadre. Elle constitue tout à la fois une évaluation de ce Plan d'Action et sa prolongation.

La Conférence Parlementaire, qui s'est tenue immédiatement après, a permis à des parlementaires de 64 pays d'échanger leurs expériences, leurs projets, leurs points de vue.

Les conférences mondiales de Bucarest et de Mexico ne sont que les deux chaînons les plus notoires de toute une série de réunions, colloques, conférences, dont il n'est pas inutile de rappeler la genèse.

Mais auparavant, il apparaît souhaitable de préciser un certain nombre de données démographiques qui permettront de réaliser que l'accroissement de la population mondiale, ainsi que l'accentuation qui lui est liée, du déséquilibre entre pays pauvres et pays riches, constituent aujourd'hui un des problèmes majeurs de la planète.

## **I. — QUELQUES CHIFFRES SUR LES NOUVELLES DONNÉES DEMOGRAPHIQUES**

Trois types d'approche peuvent permettre de cerner l'évolution démographique :

- une vue globale facilitant la saisie rapide des grandes tendances présentes et futures ;
- une vue plus analytique contribuant à l'approfondissement de relations fréquentes sinon constantes ;
- une vue plus sociologique ou culturelle montrant l'imbrication des problèmes de valeur et des problèmes de population.

### **1. Aspect global de la population mondiale**

**Sur le plan global**, deux événements d'une portée considérable doivent être signalés : l'arrêt de la hausse des taux d'accroissement de la population et le phénomène d'intervention, parfois massif, des Gouvernements, dans le domaine démographique.

L'arrêt de la hausse du taux d'accroissement de la population ne peut cependant être considéré comme définitif. Entre 1974 et 1984, le taux d'accroissement annuel mondial s'est abaissé de 2,03 à 1,67 %, mais ce fléchissement tient, pour l'essentiel, à deux facteurs : pour une faible part, à la chute du taux de natalité dans le monde industrialisé, mais surtout à la chute spectaculaire du taux d'accroissement de la population chinoise.

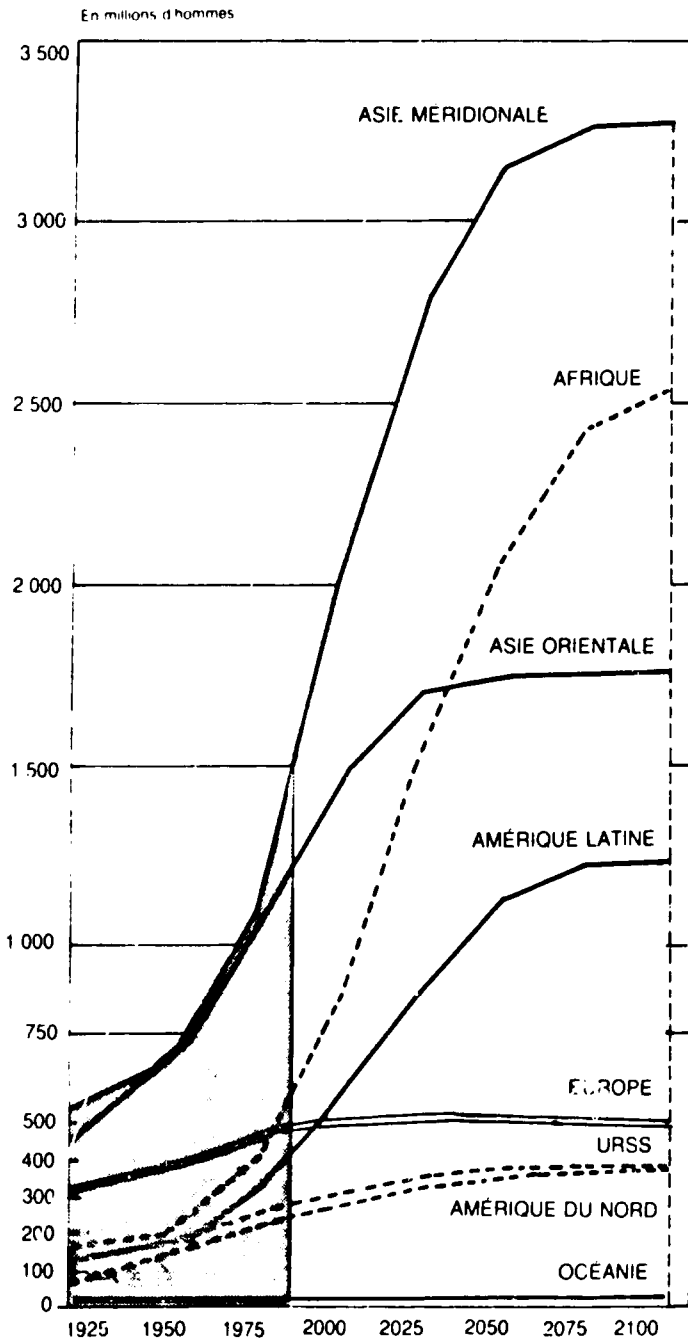
Par ailleurs, étant donné la jeunesse des populations du Tiers monde, ce fléchissement ne peut que se ralentir pendant les deux prochaines décennies. En effet, malgré une baisse notable de la fécondité dans la majorité des pays d'Asie et d'Amérique latine (ce n'est pas le cas en Afrique), le nombre élevé des femmes en âge de procréer fera plus que compenser pendant un temps les phénomènes constatés.

Les deux graphiques ci-dessous visualisent bien ce que nous venons de commenter : baisse du taux d'accroissement annuel mondial et retard dans le bénéfice de la baisse du taux de fécondité :

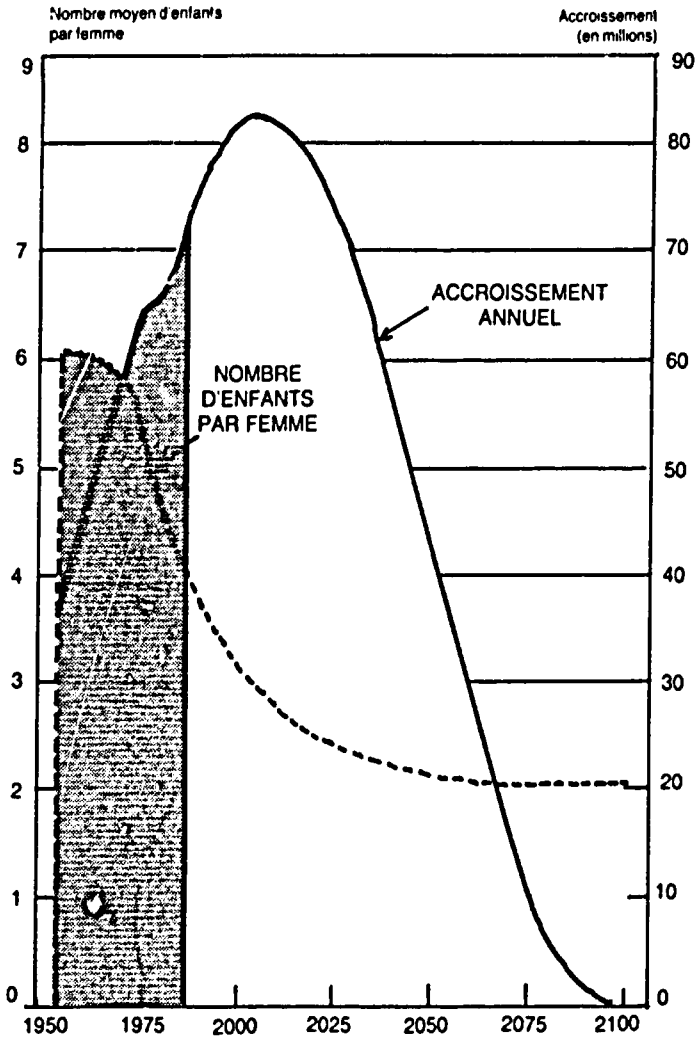
Graphique I.

**EVOLUTION DE LA POPULATION PAR GRANDES REGIONS JUSQU'EN 2100**

*(Dans l'hypothèse d'une stabilisation à un peu plus de dix milliards à la fin du siècle prochain)*



**Graphique II.**  
**FÉCONDITÉ ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DES PAYS**  
**EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT**



L'accroissement annuel prévisible pendant les 30 prochaines années serait de près de 90 millions et la population mondiale passerait de 4,8 milliards en 1984 à 6,1 milliards en l'an 2000. Le chiffre de 7,8 milliards serait atteint en 2020 et 90 % de ces habitants se situeraient dans les pays du Tiers monde.

Pour donner une image plus parlante encore de la situation, il faut savoir que l'augmentation de la population mondiale depuis dix ans équivaut à l'ensemble des populations de l'Union Soviétique, des Etats-Unis, du Japon, de la Grande-Bretagne et de la France. L'évolution prévisible des seize prochaines années correspondra approximativement aux populations actuelles additionnées de l'Afrique et de l'Amérique. Au terme de ce même an 2000, 1,6 milliard de femmes seront en âge de procréer dont 1,3 dans les pays en développement.<sup>(1)</sup>

En Afrique, le Nigeria verra sa population s'accroître de 84 millions en 1983 à 255 millions en 2020, l'Ethiopie de 31 à 79 millions.

En Asie, la population du Bangladesh passera de 96 à 210 millions, celle du Pakistan de 96 à 196, celle du Vietnam de 57 à 100.

En Amérique, la population du Mexique s'élèvera de 75 à 162 millions, celle du Brésil de 131 à 268.

Par contre, la population de l'Europe s'effondre comme le montre le tableau ci-dessous :

Millions d'habitants	1983	2020
R.F.A.	61,5	49,3
R.D.A.	16,7	15,3
France	54,6	56,9
Italie	56,3	53,2
Royaume-Uni	56,0	56,3

Les chiffres sur l'espérance de vie à la naissance en 1983 sont frappants : 40 ans en Ethiopie, 43 au Mali, 37 au Kampoutchea et, par contraste, 74 en France et aux Etats-Unis, 75 en Suede.

(1) Ces chiffres et ceux qui suivent sont tirés du « Population reference Bureau - Washington, DC



## 2. Analyse des interactions existant entre population et développement.

Des relations presque constantes existent entre population et développement. On constate par exemple que l'élévation de la richesse par tête d'habitant s'accompagne le plus souvent d'une régression de la mortalité infantile. Il n'y a cependant pas causalité stricte entre développement économique et phénomènes démographiques, mais des interférences mutuelles entre santé, mortalité et le niveau du P.N.B. Ainsi une amélioration de la santé et une réduction de la mortalité contribuent, non seulement au bien-être, mais font progresser d'autres aspects du développement comme la qualité de la main-d'œuvre.

Comment plus généralement la situation socio-économique influe-t-elle sur la population et vice-versa, dans quel sens et jusqu'à quel point ? La question reste posée autant de fois qu'il y a de sociétés dans le monde, que l'on étudie de façon rétrospective ou prospective les changements démographiques qui semblent découler des changements de la situation socio-économique ou les incidences de la population sur le développement.

En théorie, un accroissement rapide de la population, lorsque les ressources sont insuffisantes, est préjudiciable au développement. En effet, les ressources qui devraient servir à accroître les dépenses d'équipement par travailleur sont utilisées pour multiplier les installations existantes (logements, écoles, hôpitaux, etc.), ce qui entraîne une baisse de la productivité et du revenu par habitant. Il s'ensuit qu'un nombre d'habitants réduit serait avantageux. Bien entendu, une telle hypothèse suppose que le capital soit par exemple limité, que les compétences techniques soient faibles et ne risquent guère d'augmenter, que les progrès techniques enfin soient inexistantes ou très lents.

Une population en expansion rapide est une population à structure par âge jeune, les enfants de moins de 15 ans pouvant représenter 40 à 50 % de la population totale. Dans cette situation, on peut considérer que le nombre de personnes à charge est élevé, ce qui tend à réduire l'épargne. Certains auteurs, toutefois, ont fait observer que la taille considérable et la densité élevée de la population peuvent se traduire aussi par une expérience de marché.

Comme on le voit, le débat n'est pas clos. Il n'est possible dans le cadre de ce rapport d'en apporter tous les éléments, moins encore d'en tirer des conclusions.

### 3. Importance des valeurs culturelles et sociales.

La seule prise en considération de paramètres quantitatifs ne permet pas, en outre, d'expliquer la légère baisse de la fécondité qui a été constatée. Entrent aussi en jeu des facteurs culturels, l'éducation en particulier, qui influencent fortement les taux de natalité. Bien que la scolarisation dans les pays en développement progresse en chiffres absolus, la lutte contre l'analphabétisme ne parvient pas à suivre le rythme d'accroissement de la population. Le nombre des analphabètes est passé de 760 à 825 millions entre 1970 et 1980.

Les femmes représentent 80 % de cette population qui ne sait ni lire ni écrire, ce qui montre l'urgence d'élargir les possibilités d'éducation si l'on veut agir sur la dynamique de la population.

Le travail précoce des filles contribue à expliquer leur absentéisme scolaire. Les femmes sont mal préparées à faire face à l'évolution rapide des sociétés, en particulier au fait d'être de plus en plus nombreuses à se retrouver seules chefs de famille pour des raisons telles que l'urbanisation ou l'émigration. Le statut de la femme subit autant l'évolution des populations qu'elle en modèle le comportement.

L'importance de ces divers facteurs a été mise en évidence par de multiples travaux notamment de la Communauté internationale. L'étude des rapports entre évolution démographique et développement socio-économique a amené de nombreux pays à adopter une politique plus active dans le domaine de la population.

## II. — LES STRUCTURES DE RÉFLEXION AU NIVEAU INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE DÉMOGRAPHIE

L'attention accordée au niveau international aux problèmes de population a suivi de très près les débuts de l'O.N.U. Dès 1949, a été créée, au sein du Conseil Economique et Social des Nations-Unies, une **Division de la population**. Ce sont entre autres les travaux de cette Division qui ont permis de mettre en évidence le caractère sans précédent de l'évolution démographique mondiale. C'est ainsi dans ce contexte de sensibilisation qu'est né en 1969 le F.N.U.A.P. (Fonds des Nations-unies pour les Actions en matière de Population). Parallèlement, les recherches ont été poursuivies sur de nouveaux contraceptifs, pilule et stérilet.

## 1. Une conférence mondiale sur la population

En 1970, le Conseil Economique et Social a décidé de convoquer — sur proposition de la Division de la Population — une Conférence mondiale sur la population en 1974 à Bucarest afin de considérer « les problèmes démographiques fondamentaux, leurs relations avec le développement économique et social, de même que les politiques de population et les programmes d'action nécessaires pour promouvoir le bien-être et le développement humain ».

Il est important de noter que, des 1960, cinq pays, parmi lesquels trois des plus peuplés du monde — Chine, Inde et Pakistan, incluant à l'époque le Bangladesh — avaient déjà adopté des politiques visant explicitement à réduire le taux de croissance de leur population.

Néanmoins, cette attitude était loin d'être dominante et la décision prise de tenir en 1974 une conférence à Bucarest n'était l'œuvre que d'un petit nombre de pays développés au premier desquels les U.S.A. Son objectif réel était en partie de convaincre les dirigeants des pays en voie de développement d'accepter de promouvoir des politiques de limitation des naissances. Cette finalité qui risquait de rencontrer l'hostilité des intéressés, ce qui se vérifia tout au long de la conférence de Bucarest. Des controverses, parfois violentes, ont éclaté et ont débouché sur le rejet de toute politique d'ingérence. Le plan final adopté a mis l'accent sur la notion de « développement », tout en reconnaissant que la population et le développement sont étroitement liés, les deux groupes de variables agissant les uns sur les autres solidairement. Le plan final d'action affirmait aussi le droit souverain de chaque pays à formuler sa politique démographique, en tenant compte du droit des couples à décider librement du nombre et de l'espacement de leurs enfants et, pour ce faire, de disposer des moyens d'information et d'éducation nécessaires.

Une première évaluation des résultats de ce plan d'action mondial fut dressée en 1979, et c'est sur cette base que les Nations-Unies ont décidé la tenue, en 1984 à Mexico, de la deuxième conférence mondiale. A la conférence de Mexico, on a pu observer un renversement des positions qui avaient été affichées à Bucarest. Au contraire de Bucarest, ce sont les pays en développement qui ont paru acquis à la dimension spécifique des problèmes démographiques. Paradoxalement, ce sont les Etats-Unis qui, à Mexico, ont réduit cet aspect du problème à des questions strictement économiques, regrettant que les pays en développement ne choisissent pas la voie du plus dur libéralisme. Les Soviétiques, pour leur part, ont ramené ce problème à la solution des questions de désarmement. Le Saint-Siège ne s'est préoccupé que de condamner sans nuance

l'avortement, prise de position soutenue, fait nouveau, par les Etats-Unis qui ont exprimé leur intention de n'accorder de subventions qu'aux organisations qui excluraient totalement de leurs programmes l'avortement. La contraception pour sa part semble maintenant admise presque partout, ce qui était loin d'être le cas à Bucarest.

Deux sujets importants n'ont été que superficiellement abordés :

Le phénomène de dénatalité et de vieillissement des pays industrialisés d'une part, les conséquences éventuelles des récentes découvertes en matière de reproduction humaine d'autre part.

Il est apparu en effet, à l'évidence, que le risque de surpopulation mondiale a accaparé toute l'attention. Il semble, par ailleurs, que la gravité de la chute de la natalité ne soit considérée dans toutes ses conséquences que dans notre pays — où elle est pourtant moindre — alors que les autres pays européens plus menacés (R.F.A., Suède Danemark) ne semblent pas préoccupés par cette évolution.

La position démographique de la France, une des moins mauvaises, semble rester stable et peut-être, contrairement à d'autres, amorcer une légère remontée.

## **2. Une conférence parlementaire sur la population**

Un mouvement tendant à établir dans différents pays des groupes de parlementaires intéressés aux problèmes de population a, de son côté, vu le jour en 1971. La démarche initiale fut prise par des parlementaires des Etats-Unis et de la R.F.A., auxquels se joignirent des parlementaires de l'Iran, de l'Inde, de l'Indonésie, de Hong-Kong, du Kenya et du Japon. C'est dans ce cadre élargi à la Grande-Bretagne, la Colombie, l'Inde, le Mexique et le Sri Lanka que fut organisée la première conférence internationale de parlementaires sur la population et le développement qui s'est tenue à Colombo en 1979 avec des représentants de 64 nations dont une délégation française.

Les travaux de recherche entrepris au niveau national et international ont contribué à sensibiliser l'opinion mondiale aux questions de population. Les parlementaires à cet égard ont joué un rôle d'informateur et d'intermédiaire auprès du grand public.

C'est pourquoi une conférence parlementaire (64 nations y étaient représentées) s'est tenue pour la seconde fois en août 1984 à Mexico, à l'issue de la deuxième conférence mondiale.

La France a été représentée à la conférence mondiale par une délégation de 19 personnes, conduite par M. Massot, directeur de la Population. La représentation parlementaire y était conduite par M<sup>me</sup> C. Goldet, sénateur, et M. G. Vadepied, député. Elle a été représentée à la conférence parlementaire par M<sup>me</sup> C. Goldet, sénateur, et M. J.-M. Daillet, député.

En dehors des interventions officielles, les délégués ont eu des contacts multiples avec les représentants de divers pays en particulier d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et plus spécialement d'Afrique francophone.

Cette conférence a permis à des responsables politiques d'étudier immédiatement les moyens susceptibles de mettre en œuvre les recommandations qui venaient d'être adoptées pour la poursuite du plan d'action mondial.

Mais la confrontation des élus au contact direct avec leurs mandats a permis de mettre en lumière deux phénomènes contraires : la volonté d'adopter des politiques de population tendant à essayer d'amorcer une diminution du nombre des naissances, et la volonté d'adopter des politiques de population tendant à promouvoir des politiques natalistes.

Tous ont insisté sur les difficultés communes de ces deux types de politique qui, inévitablement, interfèrent avec les sensibilités individuelles, avec les concepts traditionnels, religieux, philosophiques ou même politiques, qu'il n'est guère imaginable de ne pas respecter.

Cette réunion de parlementaires a pris en compte tous les éléments de la conférence mondiale. Elle a insisté tout particulièrement sur le rôle qui devrait être celui des femmes dans la définition d'une politique visant à une maîtrise de la fécondité.

Cependant, il ne suffit pas d'introduire à petites ou grandes doses des changements politiques et juridiques. Le plan d'action mondial décrété à Bucarest et prolongé à Mexico, même appuyé par les parlementaires, se heurte dans sa mise en application à bien des difficultés.

### III. — MISE EN ŒUVRE DE POLITIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Le mot de politique démographique indique à dessein le fait de ne plus accepter d'être soumis à la fatalité.

#### I. La généralisation à tous pays d'un outil statistique

Après l'adoption du plan d'action mondial, et avec l'aide du F.N.U.A.P., des Gouvernements ont été de plus en plus nombreux à adopter une politique démographique.

Mais, avant d'envisager d'intervenir sur le nombre des naissances par des mesures d'encouragement visant soit la diminution du nombre des naissances (Chine en particulier), soit la venue au monde d'un troisième enfant (Europe de l'Ouest et de l'Est), la connaissance approfondie de la structure démographique des populations est un préalable indispensable.

Si une telle connaissance est globalement satisfaisante, elle est par contre, dans un grand nombre de pays en développement, notoirement insuffisante. Les outils statistiques en matière démographique font souvent défaut, il n'y a parfois aucune forme d'état-civil, le recueil des données se faisant alors par enquêtes, sondages et recensement.

A ce sujet, un recensement de la population mondiale a été fait récemment. Cette opération lourde et coûteuse ne peut être fréquemment renouvelée.

La première demande des Gouvernements face à leurs problèmes de population a été de leur permettre de résoudre cette difficulté initiale.

Le F.N.U.A.P. a apporté une aide considérable. Signalons au passage que deux écoles de démographie francophone, financées par le F.N.U.A.P. fonctionnent depuis dix ans.

Si le recueil des données se heurte à de multiples obstacles, leur traitement n'est pas plus aisé, et une partie des données recueillies n'a pas pu encore être pleinement utilisée.

Pourtant, aucune opération de développement ne peut être planifiée sans une connaissance, au moins approximative, de la structure et de l'évolution d'une population, de sa distribution spatiale et des flux migratoires existants. Une étude de sa composition par classes d'âges et par sexes est également indispensable.

Des implantations sanitaires doivent être faites en fonction de ces informations. Ces implantations permettent à leur tour de les compléter par une meilleure connaissance de la natalité, de la mortalité, de la morbidité, du vieillissement. Elles peuvent également contribuer à répandre les connaissances qui peuvent être souhaitables sur les moyens d'espacer ou de limiter les naissances.

Toutes les formes de développement éducatif, agricole, industriel, aide alimentaire au besoin, sont fonction d'une bonne appréhension statistique des populations.

Le rôle des démographes est important, mais il ne doit pas être le seul.

## **2. Concept de la « politique de population » Elargissement du contenu**

Au cours de la conférence de Mexico ainsi que de la conférence parlementaire, les représentants de la France ont fait savoir aux délégations intéressées que notre pays envisageait d'ouvrir davantage que par le passé son action à des formes diverses de coopération en matière de population englobant, mais dépassant largement, les aspects strictement démographiques.

On a tendance à appeler aujourd'hui politique de population non seulement toutes les opérations tendant à augmenter les connaissances, mais aussi les actions ayant pour but directement de tenter de freiner ou de stimuler le nombre des naissances. En ce sens, toutes les politiques démographiques doivent chercher à concilier les droits de la personne et le nécessaire équilibre entre les tendances démographiques et les ressources économiques. Une solution est à trouver entre la liberté individuelle de donner la vie et la responsabilité collective de la société soucieuse de briser le cercle vicieux de la pauvreté : surpopulation, sous-développement et réciproquement. Une articulation doit être jetée entre la lutte contre un accroissement trop rapide de la population et le plein exercice des droits fondamentaux, dont ceux du mariage et de la procréation affirmés à l'article 16 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948.

Une course semble s'être engagée entre l'épuisement des ressources de la planète et la sauvegarde de la liberté humaine. Le problème est d'ampleur internationale et intéresse le court, moyen et long terme. La coordination internationale mise en route depuis Bucarest et Mexico peut permettre d'aider les pays les plus démunis à relever le défi. La raison humaine impose de surmonter l'indifférence des pays nantis à l'égard du Tiers Monde. Leur attitude, parfois passive, devrait peut-être être plus attentive devant leur propre déclin.

Pour conclure, je me permettrai de citer un journal sud-américain :

*« La bombe démographique est plus dangereuse que la bombe atomique, car la guerre nucléaire peut être empêchée par un accord entre le Président des Etat-Unis et le Premier Secrétaire de l'Union Soviétique. Mais aucun dirigeant, aucun Etat, pratiquement personne, ne peut désamorcer la bombe démographique ».*

Le but des conférences de Mexico n'a-t-il pas été précisément de s'accorder pour l'empêcher d'exploser ?

Dans ce contexte, il est indispensable de poursuivre le dialogue entre les différents pays. La situation actuelle n'est pas encore satisfaisante : trop de pays sous-développés refusent toute proposition d'aide en matière de politique de limitation de naissances, y voyant une ingérence insupportable dans les affaires intérieures voire une démarche empreinte de colonialisme.

A l'inverse, et c'est également dramatique, notre vieux continent européen, dans l'ensemble, se satisfait du vieillissement de sa population et n'est pas désireux de peser sur cette tendance pour la modifier.

Face à la situation démographique explosive, l'une et l'autre de ces positions peuvent être à moyen terme catastrophiques. Il faut, de toute urgence, poursuivre le dialogue et créer des possibilités de rencontre entre responsables. Plus particulièrement au niveau européen, il serait bon de renforcer les structures d'études interparlementaires.

C'est par ce biais tant européen que mondial que l'on pourra désamorcer la bombe.



ANNEXE I

---

**DÉCLARATION DE MEXICO SUR LA POPULATION  
ET LE DÉVELOPPEMENT**

*Adoptée par la Conférence internationale sur la population  
Mexico, 14 août 1984*

**Préface**

*La Conférence internationale sur la population s'est tenue à Mexico du 6 au 14 août 1984. Cent quarante-sept gouvernements ont souscrit à l'accord général qui s'est dégagé sur les quatre-vingt-huit recommandations pour la poursuite du plan d'action mondial sur la population. Le nombre de participants représente une augmentation considérable par rapport aux cent trente-six pays qui avaient participé à la Conférence de Bucarest en 1974. Il indique combien les gouvernements s'intéressent maintenant davantage et avec plus de détermination aux questions de population et de développement, qui sont primordiales pour le maintien et l'amélioration de la qualité de la vie de tous les peuples du monde.*

*A l'issue de la conférence, et sous la direction du Mexique et de vingt-huit Etats : l'Autriche, le Bangladesh, le Brésil, la Bulgarie, le Burundi, le Cameroun, la Chine, Cuba, l'Espagne, la France, le Ghana, la Hongrie, l'Inde, l'Irak, l'Italie, le Japon, la Malaisie, le Pakistan, les Pays-Bas, le Pérou, la République-unie de Tanzanie, le Sénégal, le Soudan, le Sri Lanka, la Suède, la Tunisie, l'Union des Républiques socialistes soviétiques et la Zambie, la Déclaration de Mexico, ci-jointe, a été approuvée par acclamation.*

*Le Secrétaire général de la  
Conférence internationale sur la population - 1984*

*Rafael M. Salas*

## DECLARATION DE MEXICO SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

1. La conférence internationale sur la population s'est tenue à Mexico du 6 au 14 août 1984 pour évaluer les progrès accomplis dans l'exécution du plan d'action mondial sur la population qui avait été adopté par consensus à Bucarest dix ans auparavant. La conférence a réaffirmé la validité des principes et objectifs du plan d'action mondial sur la population et adopté une série de recommandations pour la poursuite de l'exécution du plan dans les années à venir.

2. Au cours de la dernière décennie, le monde a subi des transformations profondes. Grâce aux efforts nationaux et internationaux, d'importants progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines essentiels au bien-être de l'humanité. Néanmoins, un grand nombre de pays ont connu une période d'instabilité avec augmentation du chômage, accumulation de la dette extérieure, et stagnation, voire même fléchissement de la croissance économique. Le nombre d'individus vivant au-dessous du seuil absolu de la pauvreté a augmenté.

3. Les difficultés économiques et les problèmes liés à la mobilisation des ressources ont été tout particulièrement ressentis par les pays en développement. Les inégalités grandissantes sur le plan international ont encore aggravé des problèmes qui, d'un point de vue social et économique, étaient déjà critiques. On a universellement formulé le ferme espoir qu'une coopération internationale accrue permettrait d'accroître le bien-être et la richesse, de les rendre accessibles de façon plus juste et équitable, et de faire usage des ressources avec un minimum de gaspillage, ce qui favoriserait le développement et la paix au bénéfice de l'ensemble de la population mondiale.

4. L'accroissement démographique, les taux de mortalité et de morbidité élevés, les problèmes de migration demeurent des sujets de grave préoccupation qui requièrent une solution immédiate.

5. La conférence confirme que le but essentiel du développement social, économique et humain, dont les objectifs et politiques démographiques sont partie intégrante, est d'améliorer le niveau de vie et la qualité de la vie des populations. Par la présente déclaration, les nations et les organisations internationales réunies à Mexico s'engagent solennellement à respecter la souveraineté nationale, à combattre toutes les formes de discrimination raciale, y compris l'*apartheid*, et à promouvoir le développement social et économique, les droits de l'homme et les libertés individuelles.

4.

6. Depuis la conférence de Bucarest, le taux d'accroissement de la population mondiale est tombé de 2,03 à 1,67 % par an. Au cours de la prochaine décennie, ce fléchissement se ralentira. Par ailleurs, on s'attend que l'accroissement numérique annuel se poursuive et atteigne 90 millions d'ici l'an 2000. Du fait de cet accroissement, qui à raison de 90 % sera le fait des pays en développement, on estime qu'à cette date, la Terre comptera 6,1 milliards d'habitants.

7. Les différences démographiques entre pays développés et pays en développement demeurent frappantes. La durée de vie moyenne à la naissance, qui a augmenté presque partout, est de 73 ans dans les pays développés, et de 57 ans seulement dans les pays en développement ; de plus, le nombre d'enfants par famille dans les pays en développement tend à être beaucoup plus élevé qu'ailleurs. Il y a là de quoi se préoccuper, étant donné que les pressions sociales et démographiques peuvent contribuer à perpétuer l'écart considérable qui sépare, quant au bien être et à la qualité de la vie, les pays en développement des pays développés.

8. Au cours de la décennie écoulée, on a de plus compris que les problèmes de population constituaient un facteur fondamental de la planification du développement. Pour être réalistes, les politiques, les plans et les programmes de développement doivent tenir compte des liens inextricables qui unissent la population, les ressources, l'environnement et le développement. La priorité doit aller aux programmes d'action qui intègrent tous les facteurs essentiels de population et de développement, compte pleinement tenu de la nécessité d'utiliser rationnellement les ressources naturelles, de protéger l'environnement physique et d'en prévenir la détérioration.

9. L'expérience acquise ces dernières années dans le domaine des politiques démographiques est encourageante. Les taux de mortalité et de morbidité ont diminué, sans toutefois que cette diminution atteigne l'ampleur souhaitée. Les programmes de planification de la famille ont réussi à réduire la fécondité pour un coût relativement modeste. Les pays qui estiment que leur taux d'accroissement démographique entrave leurs plans de développement national devraient adopter des politiques et des programmes démographiques appropriés. Prises à temps, ces mesures permettraient d'éviter l'aggravation de problèmes tels que le surpeuplement, le chômage, les disettes et la dégradation de l'environnement.

10. Les politiques démographiques et les politiques de développement se renforcent mutuellement lorsqu'elles prennent en considération les besoins de l'individu, de la famille et de la communauté. L'expérience acquise au cours de la décennie écoulée démontre qu'il est indispensable que la communauté tout entière et les organisations locales participent pleinement à l'élaboration et à l'application des politiques et des programmes. On aura ainsi la garantie que ces programmes répondent effectivement aux besoins locaux et cadrent avec les valeurs personnelles et sociales. Cela permettra également de sensibiliser la société aux problèmes démographiques.

11. L'amélioration de la condition de la femme et la valorisation de son rôle représentent un objectif important en soi et influenceront également de façon positive sur le nombre d'enfants par famille et sur la vie familiale. L'appui de la communauté est indispensable pour que les femmes parviennent à s'intégrer et à participer pleinement à toutes les fonctions du processus de développement. Il faut supprimer les obstacles institutionnels, économiques et culturels, et agir rapidement et sur un large front pour aider les femmes à participer à la vie sociale, politique et économique de leur communauté sur un pied d'égalité totale avec les hommes. Pour que cet objectif se réalise, il est indispensable que les hommes et les femmes partagent ensemble les responsabilités de la vie familiale, des soins à apporter aux enfants et de la planification de la famille. Les gouvernements devraient formuler et appliquer des politiques concrètes qui amélioreraient la condition de la femme et renforceraient son rôle.

12. Une fécondité qui dépasse le niveau souhaité compromet la santé et le bien-être des individus et des familles, notamment dans les couches pauvres de la société, et représente pour bon nombre de pays un grave obstacle au progrès économique et social. Les femmes et les enfants sont les principales victimes d'une fécondité non contrôlée. Des grossesses trop nombreuses, trop rapprochées, trop précoces ou trop tardives sont une cause majeure de mortalité et de morbidité chez les mères, les nourrissons et les enfants.

13. Malgré les progrès considérables qui ont été faits depuis Bucarest, des millions de personnes n'ont toujours pas accès à des méthodes de planification de la famille sûres et efficaces. En l'an 2000, près de 1,6 milliard de femmes, dont 1,3 milliard dans les pays en développement, seront en âge de procréer. De vastes efforts doivent être faits dès maintenant pour que tous les couples et tous les individus puissent exercer leur droit fondamental de décider librement, en toute responsabilité et sans contrainte du nombre et de l'espacement de leurs enfants, et reçoivent l'information, l'instruction et les moyens voulus à cette fin. Dans l'exercice de ce droit, il faut tenir compte au mieux de l'intérêt des enfants déjà nés et de ceux à naître, ainsi que des responsabilités à assumer vis-à-vis de la collectivité.

14. Bien que les programmes de planification de la famille aient fait progrès considérables grâce aux techniques modernes de contraception, il faudra, au prix d'un financement accru, mettre au point de nouvelles méthodes, tout en améliorant la sûreté, l'efficacité et le degré d'acceptation de celles qui existent déjà. Il faudrait également développer les recherches sur la reproduction afin de résoudre les problèmes liés à l'infécondité et à la sous-fécondité.

15. Dans la poursuite de l'objectif global, améliorer la santé de tous, une attention particulière doit s'attacher aux services de santé maternelle et infantile dans le cadre de l'organisation des soins de santé primaires. Il est possible, grâce à l'allaitement naturel, à une nutrition adéquate, à l'approvisionnement en eau potable, à des programmes de vaccination et réhydratation par voie buccale et à l'espacement des naissances, d'opérer une véritable révolution en ce qui concerne la survie des enfants. Les effets d'une telle révolution seraient spectaculaires tant au point de vue humanitaire que sur le plan de la fécondité.

16. Au cours des décennies à venir, la structure des populations enregistrera des changements rapides avec des variations sensibles d'une région à l'autre. En chiffres absolus, le nombre des enfants et des jeunes continuera d'augmenter rapidement dans les pays en développement, ce qui appellera des programmes spécifiquement conçus pour répondre à leurs besoins et à leurs aspirations et notamment des programmes d'emploi productif. Le vieillissement de la population est un phénomène qui touchera de nombreux pays. Il faut examiner cette question, notamment dans les pays développés, compte tenu de ses implications sociales et du rôle actif que les personnes âgées sont à même de jouer dans la vie sociale, culturelle et économique de leur pays.

17. L'urbanisation rapide demeurera un trait dominant. On prévoit qu'à la fin du siècle, 3 milliards de personnes, soit 48 % de la population mondiale, vivront dans des villes, qui seront souvent de grandes agglomérations. Les stratégies du développement urbain et rural intégré sont donc appelées à jouer un rôle essentiel dans les politiques démographiques. Ces stratégies doivent être élaborées à partir d'une évaluation complète du coût et des avantages qu'elles représentent pour les individus, les groupes et les régions visées, respecter pleinement les droits fondamentaux de l'homme et avoir recours à l'incitation plutôt qu'à des mesures restrictives.

18. L'ampleur et la nature des mouvements migratoires internationaux continuent d'évoluer à un rythme rapide. Les migrations de personnes en situation irrégulière ou démunies de papiers officiels et les mouvements de réfugiés ont acquis une importance particulière ; par ailleurs, toutes les régions connaissent des migrations de travailleurs d'une ampleur considérable. L'exode de compétences continue à poser aux pays en développement un grave problème sur le plan des ressources humaines. A cet égard, il est indispensable de préserver les droits individuels et sociaux des personnes concernées et de les protéger contre des formes d'exploitation et des traitements incompatibles avec les droits de l'homme fondamentaux ; il est également nécessaire de guider ces divers flux migratoires. La réalisation de ces objectifs requerra la coopération des pays d'origine et d'accueil ainsi que l'aide d'organisations internationales.

19. Comme on a pu le constater au cours de la décennie écoulée l'engagement politique des chefs d'Etat et des autres dirigeants et la volonté des gouvernements de prendre l'initiative de formuler des programmes démographiques et d'allouer les ressources nécessaires revêtent une importance cruciale pour la poursuite de l'application du Plan d'action mondial sur la population. Les gouvernements devraient accorder un rang de priorité élevé à la réalisation de l'autosuffisance dans la gestion des programmes de ce genre, renforcer leurs capacités d'administration et de gestion et assurer à l'échelon national la coordination de l'aide internationale.

20. Depuis la conférence de Bucarest, on a également constaté que la coopération internationale dans le domaine de la population était indispensable à l'application des recommandations dont était convenue la communauté internationale et qu'elle pouvait donner d'excellents résultats. L'accent est mis sur la nécessité d'accroître les ressources destinées aux activités en matière de population. Un appui et un concours appropriés et substantiels à l'échelon international faciliteront grandement les efforts des gouvernements. Cet appui et ce concours devraient être fournis sans réserve, dans un esprit de solidarité universelle et dans l'intérêt bien compris des parties intéressées. Il convient également que les organismes des Nations Unies continuent de s'acquitter de leurs responsabilités essentielles.

21. Les organisations non gouvernementales continuent d'avoir un rôle important à jouer dans l'application du Plan d'action mondial sur la population et méritent les encouragements et l'appui des gouvernements et des organisations internationales. La conférence invite les parlementaires, les responsables des communautés, les chercheurs, les représentants des organes d'information et les autres personnes qui occupent des postes leur permettant d'exercer une influence à participer à tous les niveaux aux travaux relatifs à la population et au développement.



22. La conférence de Bucarest avait permis de sensibiliser le monde à la gravité et à l'ampleur des problèmes démographiques et aux rapports étroits qui lient ces problèmes au développement économique et social. Le message de la conférence de Mexico est de continuer de s'attacher à appliquer efficacement le Plan d'action mondial sur la population en vue d'améliorer le niveau de vie et la qualité de la vie de tous les peuples de notre planète pour leur permettre d'accomplir leur destinée commune dans une atmosphère de paix et de sécurité.

23. En publiant la présente déclaration, tous les participants à la conférence internationale sur la population reaffirment leur engagement et renouvellent leur vœu de poursuivre l'application du plan.

*Publié à l'origine sous la cote E CONF. 76 L.4, 13 août 1984. Des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétaire général de la conférence internationale sur la population, c/o FNUAP, 220 East 42nd Street, New York, N.Y. 10017, Etats-Unis.*

## ANNEXE II

## ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE INTERNATIONALE

## MEXICO

15 et 16 août 1984

**Résumé des recommandations concernant la poursuite de l'exécution du plan d'action mondial sur la population**

**Établi par le secrétariat du comité mondial des parlementaires sur la population et le développement, fondé sur les « Propositions de recommandations concernant la poursuite de l'exécution du plan d'action mondial sur la population : Rapport du secrétaire général ». (Nations-Unies, E CONF. 76 PC 11).**

*Résumé des recommandations concernant la poursuite de l'exécution du plan d'action mondial sur la population, se rapportant aux sessions du comité de l'assemblée parlementaire internationale*

**Politiques démographiques et politiques de développement**

1. Les gouvernements devraient prendre entière considération des tendances démographiques lorsqu'ils formulent leur plans de développement.
2. Les gouvernements sont instamment priés d'adopter des politiques démographiques et de développement qui se renforcent mutuellement. De telles politiques devraient être formulées avec une attention particulière aux niveaux de la famille et de la communauté.
3. Les gouvernements sont encouragés à fournir des ressources adéquates et à adopter des mesures novatrices pour l'exécution de la politique démographique.
4. Les gouvernements qui considèrent que leur population s'accroît au détriment de leurs buts nationaux sont invités à établir des objectifs quantitatifs en matière d'accroissement de la population.
5. Les gouvernements qui ont adopté ou ont l'intention d'adopter des objectifs en matière de fécondité nationale devraient traduire des objectifs en politiques spécifiques qui sont clairement comprises par les citoyens.

6. Les gouvernements qui ont adopté ou ont l'intention d'adopter des politiques en matière de fécondité sont instamment priés d'établir des objectifs de programme au niveau opérationnel, en respectant le droit fondamental des couples et des personnes de décider librement et en toute responsabilité du nombre de leurs enfants et de l'espacement des naissances.

7. Les gouvernements sont instamment priés de fonder les politiques visant à influencer la répartition de la population sur une évaluation complète des coûts et bénéfices pour les personnes, les familles, les communautés, les régions et le pays dans son ensemble.

8. Les gouvernements sont instamment priés, quand ils formulent des politiques de répartition de la population, de tenir compte des implications pour la politique de différentes formes de mobilité de la population afin de considérer la direction, la durée et les caractéristiques de ces mouvements.

9. Les gouvernements sont instamment priés d'analyser leurs politiques socio-économiques pour améliorer l'intégration des facteurs de population dans la planification des territoires et des secteurs.

10. Les gouvernements qui ont adopté ou ont l'intention d'adopter une politique détaillée d'urbanisation, devraient chercher à intégrer de telles politiques dans le procédé de planification du développement global, afin de réduire la migration élevée vers les capitales et les autres grands centres urbains qui se produit actuellement, de développer des villes de taille moyenne, et de réduire les inégalités rurales-urbaines et régionales.

11. Les gouvernements sont invités à développer un corps de personnes ayant reçu la formation nécessaire et en quantité suffisante pour la formulation effective et la mise en œuvre de politiques intégrées en matière de population et de développement. Les gouvernements devraient fournir des efforts accrus pour faciliter l'intégration des études démographiques dans les programmes de population pour les responsables de la formulation de politiques et pour les dirigeants qui planifient et mettent en œuvre les programmes de développement.

12. Les responsables de la formulation de politiques sont encouragés à promouvoir et supporter des actions visant à réaliser une approche intégrée aux solutions des problèmes de population et de développement, en mettant le public au courant et en travaillant à la mise en œuvre des politiques démographiques nationales.

### **Condition de la femme**

13. Les gouvernements sont très instamment priés de prendre toutes les mesures nécessaires pour élever le niveau d'éducation atteint par les femmes, car il y a une relation étroite entre le niveau d'éducation des mères et la survie de leurs enfants.

14. Les gouvernements sont très instamment priés d'intégrer complètement les femmes dans toutes les phases du procédé de développement. Les gouvernements devraient poursuivre des programmes d'action pour améliorer et protéger



les droits légaux et la condition de la femme en définissant et supprimant les barrières institutionnelles qui s'opposent à l'éducation, à la formation et à l'emploi des femmes.

15. Les gouvernements devraient assurer que les femmes sont libres de participer à la force de travail. Les gouvernements devraient créer des opportunités et des conditions pour que les activités hors du foyer puissent être combinées avec l'éducation des enfants et les activités ménagères.

16. Les politiques des gouvernements devraient encourager l'élévation de l'âge auquel les femmes commencent à avoir des enfants.

17. Les gouvernements devraient s'efforcer d'élever l'âge moyen au mariage dans les pays où l'âge moyen au mariage est bas.

18. Les gouvernements sont instamment priés de mettre en tableaux et de publier les données sur la population et les données connexes séparément par sexe, de sorte que la situation des femmes ressorte clairement, et afin de mesurer l'effet des femmes sur les changements qui découleront de la mise en œuvre du plan d'action mondial sur la population.

#### Amélioration de l'exécution des services de planification de la famille

19. Les gouvernements sont instamment priés d'assurer que tous les couples et les personnes aient le droit fondamental de décider librement et en toute responsabilité du nombre de leurs enfants et de l'espacement des naissances.

20. Les gouvernements devraient rendre universellement disponibles l'information, l'éducation et les moyens d'assister les couples et les personnes à obtenir la taille désirée de leur famille.

21. Les gouvernements sont instamment priés d'appuyer la planification de la famille en tant que mesure de santé dans les programmes de santé maternelle et infantile.

22. Les gouvernements sont très instamment priés d'allouer les ressources nécessaires aux services de planification de la famille.

23. Les gouvernements sont instamment priés d'améliorer la qualité et de promouvoir l'efficacité des services de planification de la famille, de même que la surveillance et le suivi de ces services.

24. Les gouvernements devraient augmenter leur appui à la gestion des programmes de population.

25. Les gouvernements devraient donner priorité au service et à la recherche opérationnelle, y compris l'acceptabilité de programme et de méthodes, et les études et l'exécution de programmes.

26. Les gouvernements sont instamment priés d'allouer des ressources accrues à des recherches sur la régulation de la reproduction et la fécondité humaines afin d'améliorer la sûreté et l'efficacité des méthodes existantes de planification de la famille et de développer de nouvelles méthodes.

27. Les gouvernements sont instamment priés d'allouer des ressources accrues aux programmes en matière de population et aux programmes connexes.

ANNEXE III

**STATISTIQUES SUR LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE  
DANS LES PRINCIPAUX PAYS**

(Sources : Population Reference Bureau, Washington DC)

<b>1<sup>er</sup> TABLEAU</b>	<b>POPULATION 1983 (en millions)</b>	<b>TAUX DE NAISSANCE ‰</b>	<b>TAUX DE DÉCÈS ‰</b>	<b>POPULATION 2020</b>	<b>TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE ‰</b>	<b>TAUX DE FÉCONDITÉ</b>	<b>ESPERANCE DE VIE</b>	<b>P.N.B. PAR TÊTE D'HABITANT 1981 (\$)</b>
<b>MONDE</b> .....	<b>4,677</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>7,810</b>	<b>84</b>	<b>3,9</b>	<b>62</b>	<b>2 754</b>
<b>PAYS INDUSTRIALISÉS</b> .....	<b>1,158</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>1,342</b>	<b>19</b>	<b>1,9</b>	<b>73</b>	<b>8 657</b>
<b>PAYS EN DÉVELOPPEMENT</b> .....	<b>3,519</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>6,468</b>	<b>93</b>	<b>4,5</b>	<b>58</b>	<b>728</b>
<b>PAYS EN DÉV. MOINS LA CHINE</b> .....	<b>2,496</b>	<b>37</b>	<b>13</b>	<b>5,042</b>	<b>105</b>	<b>5,2</b>	<b>54</b>	<b>916</b>
<b>AFRIQUE</b> .....	<b>513</b>	<b>46</b>	<b>16</b>	<b>1,399</b>	<b>120</b>	<b>6,5</b>	<b>50</b>	<b>783</b>
<b>AFRIQUE DU NORD</b> .....	<b>120</b>	<b>44</b>	<b>13</b>	<b>278</b>	<b>109</b>	<b>6,4</b>	<b>55</b>	<b>1 165</b>
Algérie .....	20,7	46	14	57	116	7,0	56	2 129
Égypte .....	45,9	43	12	90,8	102	6,0	56	654
Maroc .....	22,9	44	13	56,2	106	6,6	57	869
Soudan .....	20,6	47	17	51,5	123	6,6	48	380
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b> .....	<b>155</b>	<b>49</b>	<b>18</b>	<b>455</b>	<b>139</b>	<b>6,8</b>	<b>47</b>	<b>681</b>
Ghana .....	13,9	48	16	41,1	102	6,7	50	402
Côte d'Ivoire .....	8,9	47	18	24,5	126	6,7	47	1,174
Mali .....	7,3	47	21	21,4	153	6,7	43	185
Nigéria .....	84,2	50	17	255,5	134	6,9	49	873
<b>AFRIQUE DE L'EST</b> .....	<b>146</b>	<b>48</b>	<b>17</b>	<b>430</b>	<b>111</b>	<b>6,6</b>	<b>48</b>	<b>305</b>
Ethiopie .....	31,3	48	23	79,6	146	6,7	40	142
Kenya .....	18,6	54	13	37,1	86	8,0	55	432
Tanzanie .....	20,5	46	14	35,4	102	6,5	52	299
<b>AFRIQUE CENTRALE</b> .....	<b>58</b>	<b>45</b>	<b>19</b>	<b>92</b>	<b>121</b>	<b>6,0</b>	<b>46</b>	<b>483</b>
Zaire .....	31,3	46	18	50,7	111	6,1	47	255
<b>AFRIQUE AUSTRALE</b> .....	<b>34</b>	<b>37</b>	<b>11</b>	<b>55</b>	<b>97</b>	<b>5,2</b>	<b>60</b>	<b>2 349</b>
Afrique du Sud .....	30,2	36	10	48,5	95	5,1	61	2 509

<b>2<sup>e</sup> TABLEAU</b>	<b>POPULATION 1983</b> (en millions)	<b>TAUX DE NAISSANCE ‰</b>	<b>TAUX DE DÉCÈS ‰</b>	<b>POPULATION 2020</b>	<b>TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE ‰</b>	<b>TAUX DE FECONDITÉ</b>	<b>ESPÉRANCE DE VIE</b>	<b>P.N.B. PAR TÊTE D'HABITANT 1981 (\$)</b>
<b>ASIE</b> .....	<b>2 730</b>	<b>30</b>	<b>11</b>	<b>4 321</b>	<b>89</b>	<b>4,1</b>	<b>60</b>	<b>908</b>
<b>ASIE DU SUD-OUEST</b> .....	<b>108</b>	<b>37</b>	<b>11</b>	<b>240</b>	<b>99</b>	<b>5,5</b>	<b>60</b>	<b>3 805</b>
Turquie .....	49,2	31	10	55,2	121	4,3	62	1 511
<b>ASIE DU SUD</b> .....	<b>1 011</b>	<b>38</b>	<b>15</b>	<b>1 790</b>	<b>124</b>	<b>5,2</b>	<b>50</b>	<b>251</b>
Bangladesh .....	96,5	49	18	2 04	135	6,2	47	144
India .....	730	36	15	1 194,8	122	5	50	253
Iran .....	42,3	43	13	44,7	106	6,4	55	—
Pakistan .....	95,7	43	15	136,5	124	6,3	51	343
<b>ASIE DU SUD-EST</b> .....	<b>308</b>	<b>33</b>	<b>12</b>	<b>654</b>	<b>85</b>	<b>4,6</b>	<b>54</b>	<b>663</b>
Indonésie .....	155,6	32	15	238,4	92	4,4	49	519
Philippines .....	52,8	34	8	101,7	54	4,8	62	789
Thaïlande .....	50,8	26	7	87,7	54	3,9	61	769
Vietnam .....	57	37	9	100	99	5,2	54	—
<b>ASIE DE L'EST</b> .....	<b>1 229</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>1 706</b>	<b>41</b>	<b>2,7</b>	<b>69</b>	<b>1 396</b>
Chine .....	1 023,3	23	8	1 426,1	44	2,8	69	304
Japon .....	119,2	13	6	132,3	7,1	1,8	76	10 330
Corée du Sud .....	41,3	29	8	61,1	34	2,6	64	1 720
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b> .....	<b>259</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>333</b>	<b>11</b>	<b>1,8</b>	<b>74</b>	<b>12 405</b>
Canada .....	24,9	15	7	36,2	10,4	1,8	74	11 230
Etats-Unis .....	234,2	16	9	296,3	11,4	1,8	74	12 530

<b>3<sup>e</sup> TABLEAU</b>	<b>POPULATION 1983 (en millions)</b>	<b>TAUX DE NAISSANCE ‰</b>	<b>TAUX DE DÉCÈS ‰</b>	<b>POPULATION 2020</b>	<b>TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE ‰</b>	<b>TAUX DE FECUNDITÉ</b>	<b>ESPERANCE DE VIE</b>	<b>P.N.B. PAR TÊTE D'HABITANT 1981 (\$)</b>
<b>AMÉRIQUE LATINE</b> .....	<b>390</b>	31	8	<b>801</b>	65	4,3	64	2 063
Mexique .....	75,7	32	6	162,4	55	4,7	66	2 250
Brésil .....	131,3	31	8	268,6	76	4,4	63	2 214
Colombie .....	27,7	28	8	49,5	56	3,6	63	1 334
Pérou .....	19,2	37	11	50,2	87	5	58	1 122
Argentine .....	29,1	24	9	39,6	41	2,8	70	2 560
<b>EUROPE</b> .....	<b>489</b>	14	10	<b>508</b>	16	1,9	72	10 025
Danemark .....	5,1	10	11	4,7	8	1,4	74	12 700
Islande .....	3,5	21	9	4,9	11,2	3,2	73	5 350
Suède .....	8,3	11	11	7,4	7	1,6	75	14 500
Royaume-Uni .....	56	13	12	56,3	12,1	1,9	73	8 950
France .....	54,6	15	10	56,9	9,6	2,0	74	12 130
R.F.A. ....	61,5	10	12	49,3	11,6	1,4	72	13 520
R.D.A. ....	16,7	14	14	15,3	12,3	1,9	72	7 280
Pologne .....	36,6	19	9	44,8	20,6	2,3	71	4 187
Italie .....	56,3	11	10	53,2	14,1	1,6	73	6 830
Espagne .....	38,4	14	8	47,3	10,3	2	73	5 770
<b>U.R.S.S.</b> .....	<b>272</b>	19	10	<b>345</b>	33	2,3	70	4 701
<b>OCÉANIE</b> .....	<b>24</b>	21	8	<b>34</b>	38	2,7	70	8 864
Australie .....	15,3	16	7	19	10	1,9	73	11 190
Nouvelle-Zélande .....	3,2	16	8	4,3	11,7	2	73	7 580